

# Note d'informations à destination des conseils municipaux

## Communauté de Communes de La Châtre et de Sainte Sévère

### Proposition de modification des tournées de collecte des déchets

#### Le contexte actuel : l'heure est à la réduction des déchets!

A l'échelle nationale et européenne, l'heure est à la réduction des déchets et à la maximisation du recyclage. Le Programme national de prévention des déchets met en avant la responsabilité de tous les acteurs dans la prévention : les consommateurs par leur choix de consommation, les entreprises en privilégiant l'écoconception, les collectivités par leur éco-exemplarité (source : ADEME).

Notre collectivité a donc son rôle à jouer : en modifiant en profondeur nos pratiques et notre service, notre territoire se situera à la pointe des enjeux sociétaux actuels.

Concrètement, le service environnement de la Communauté de Communes doit aujourd'hui relever plusieurs défis :

- **améliorer les performances de tri**, notamment des emballages (50 % du volume de déchets ménagers) qui sont en dessous de la moyenne nationale : 16 kg/hab/an, collectés sur le territoire contre 23 kg/hab/an en France
- **rechercher de nouvelles recettes**, afin de compenser la baisse des soutiens de Citéo (ex Eco-Emballages) : -33% en 2017, soit une perte de 40 000 € pour la collectivité.
- préparer, avant le 31 décembre 2022, « l'extension des consignes de tri » des matières plastiques (barquettes, etc.), conformément à la demande de l'Etat
- **réduire le tonnage des ordures ménagères** : actuellement, chaque habitant.e du territoire produit environ 307 kg de déchets (ordures ménagères et recyclables) par an. Or le traitement des ordures ménagères (et « non valorisables » des déchèteries) est assujéti à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui augmente régulièrement (9.15 € H.T/T en 1999, 16 € H.T/T en 2018 ; évolution envisagée en 2019 17 €, 2020 18 € et 2021 31 €) Réduire le tonnage des ordures ménagères, c'est donc réduire une des principales charges du service
- **repenser les tournées de collecte** en fonction des besoins des habitants et des moyens techniques et humains du service

#### Quelques chiffres concrets pour comprendre :

##### • L'amélioration des performances de tri

2014 : 14 kg d'emballages collectés /hab/an

2015 : ajout de la collecte des emballages sur Sainte Sévère (environ 900 habitants), en porte à porte : 15 kg d'emballages collectés /hab/an

2018 (simulation) avec la distribution des bacs à ordures ménagères dès mi novembre 2017 et la relance de la communication : 18 kg d'emballages collectés /hab/an

→ **Pour améliorer les performances de tri : généraliser la collecte des emballages en sacs jaunes en porte à porte**

##### • La réduction du tonnage des ordures ménagères

2014 : 240 kg/habitant/an d'ordures ménagères

2015 : baisse de fréquence (passage de 2 à 1 fois par semaine) de collecte des ordures ménagères sur La Châtre et Sainte Sévère (environ 5 400 habitants) : 236 kg/habitant/an

2018(simulation) : 220 kg/habitant/an

→ **Pour réduire les tonnages d'ordures ménagères : distribuer des bacs et réduire la fréquence de collecte**

## La distribution des bacs à ordures ménagères : une meilleure qualité de service

Dans une dynamique de constante amélioration du service rendu, la Communauté de Communes de La Châtre et Sainte-Sévère a distribué gratuitement, à l'ensemble des habitant.e.s et des professionnels du territoire, des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères. Ces bacs (fabriqués en France à partir de matières recyclées), présentent deux avantages notables : ils participent à la propreté de nos voiries et à une nette amélioration des conditions de travail de nos agents de collecte.

Suite à la distribution des bacs, une étude approfondie menée par un bureau d'études spécialisé, a montré que :

- le temps de collecte s'est allongé d'environ 25% sur l'ensemble du territoire
- 80% des bacs collectés une fois par semaine sont à moitié vides
- les volumes d'emballages collectés avec les sacs jaunes en porte à porte sont nettement plus importants qu'en point d'apport volontaire (20kg/hab/an contre 10kg/hab/an)

## Le changement proposé : réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères et généraliser la collecte en porte à porte des emballages sur tout le territoire

Par conséquent, la CDC souhaiterait modifier les tournées de collecte des déchets afin de d'offrir à chacun.e, un service adapté, harmonisé sur tout le territoire et qui permette de maîtriser les coûts. Il est donc proposé de :

**Collecter les ordures ménagères tous les quinze jours sur l'ensemble du territoire**  
(à l'exception de La Châtre pour laquelle la législation impose une collecte par semaine)

**Collecter les emballages avec les sacs jaunes tous les quinze jours sur l'ensemble du territoire**

(actuellement, seules les communes de La Châtre et les bourgs de Montgivray, Lacs, Le Magny et Sainte-Sévère en bénéficient).

Concrètement, chaque particulier sera donc collecté une semaine en ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux) et la semaine suivante en sacs jaunes pour les emballages.

Ce changement permettra à la fois d'absorber le temps supplémentaire nécessaire à la collecte en bacs, d'augmenter le tonnage des emballages et d'éviter le débordement des colonnes des points recyclages.

## Les conséquences sur la facturation :

En termes de facturation, un tel changement a pour objectif de maîtriser les coûts de collecte, c'est-à-dire de limiter l'augmentation de la facture pour la majorité des contribuables.

La facturation ne sera pas liée au poids (pas de pesée) mais prendra en compte : les charges fixes du service, le volume du bac attribué et à la fréquence de collecte (tous les quinze jours ou toutes les semaines sur La Châtre).

Les simulations économiques sont détaillées pour chaque type de foyer dans la dernière partie schématique de cette note (les tarifs restent des estimations).

**Agissons ensemble pour que le prix payé par chacun.e soit le plus juste possible, pour que le service rendu soit le même à la campagne et à la ville et pour que nous réduisions tou.te.s notre impact sur l'environnement.**